



DÉCLARATION DU COLLECTIF NATIONAL DES MARCHES POUR LA PAIX

Amplifier le mouvement de condamnation de la guerre, accroître la solidarité avec le peuple ukrainien et les acteurs de paix en Russie

Le Collectif national des Marches pour la Paix se félicite :

- de la multiplication des rassemblements et manifestations contre la guerre en Ukraine, contre les bombardements, pour un cessez-le-feu immédiat, pour le retrait des troupes russes,
- de l'adoption en session extraordinaire d'urgence de l'ONU le 2 mars d'une résolution contre la guerre menée par la Russie en Ukraine par 141 voix pour, 5 contre et 35 abstentions.

Les drames humains sont de plus en plus insupportables, les dangers d'une extension du conflit de plus en plus menaçants. Ils nécessitent une amplification en France et partout dans le monde des condamnations, dans le rassemblement le plus large possible et l'amplification du mouvement de solidarité avec le peuple ukrainien.

Il appelle à un accueil inconditionnel et non discriminatoire de tou-te-s les réfugié-e-s.

Le collectif apporte son soutien aux actions de condamnation de la guerre qui se développent en Russie et en Biélorussie.

En cette journée du 8 mars 2022, Journée internationale des droits des femmes, le collectif apporte son soutien aux féministes qui se mobilisent dans le monde entier pour la paix et notamment aux féministes russes qui, dans un texte-manifeste lancé le 27 février 2022, appellent à développer partout en Russie et dans le monde les actions contre cette guerre : www.mvtpaix.org/wordpress/2022/03/08/appel-des-feministes-russes-contre-la-guerre

Le collectif appelle à la poursuite de la mobilisation la plus large, partout en France, en faveur de la paix, de la recherche de solutions négociées politiques et diplomatiques ainsi que de la convocation d'une conférence paneuropéenne de la paix sous l'égide de l'OSCE et de l'ONU.

A Paris, le mardi 8 mars 2022

Le Collectif national des Marches pour la Paix